

Impacts et enjeux de la question du VIH/Sida sur la perception de l'homosexualité au Sénégal

Dans un grand nombre de pays africains les relations sexuelles entre personnes du même sexe font l'objet d'un déni considérable, où elles sont légalement interdites dans vingt-neuf États. Au Sénégal, la répression de l'homosexualité s'appuie sur le paragraphe 3 de l'article 319 du Code Pénal, les acteurs de tels actes pouvant encourir de 1 à 5 ans de prison. Néanmoins, dans le passé le *goor-jigeeen* (terme signifiant homme-femme en wolof et employé pour désigner les hommes ayant des attitudes « féminines » ou des pratiques sexuelles avec d'autres hommes), figure d'une certaine vie politique, religieuse et rituelle, était accepté. Depuis la publication, en février 2008, dans le magazine people *Icône*, d'un article sur un prétendu mariage homosexuel, le débat autour de cette question s'accompagne d'actes homophobes (violences physiques, profanation de tombes...) La même année l'Imam Mbaye Niang, président du « Mouvement de la Réforme pour le Développement Social » (MRDS), parti politique islamique de mouvance réformiste, créa le « Collectif des Associations Islamiques du Sénégal » (CAIS) avec une quinzaine d'organisations musulmanes, dans le but de : « *lutter contre l'homosexualité avant qu'il ne soit trop tard* ».

Pour cette communication, je me propose d'analyser le processus discursif autour de la question de l'homosexualité au Sénégal. Il s'agira principalement de percevoir comment cette dernière est devenue un enjeu dynamique en débat dans la société sénégalaise. Pour ce faire, je m'attacherai à examiner la récente émergence d'organisations MSM (signifiant : men who have sex with other men) dans ce pays. Ces nouveaux réseaux de solidarité sont surtout impliqués dans les questions de prévention contre le VIH/Sida. En effet, l'avènement de la pandémie semble jouer un rôle important dans le traitement de la question de l'homosexualité au Sénégal. Les docteurs Abdou Khoudia Diop et Abdoulaye Sidibé Wade qui débutèrent le premier programme de prévention au sein de la population MSM (2003) et furent les instigateurs de la première étude épidémiologique concernant cette population (2005) œuvrèrent à la formation de groupes MSM dans le pays. Ainsi, l'avènement de ces groupes de revendication reste lié, pour une grande part, à des questions de santé. La majorité des MSM interviewés expriment d'ailleurs une certaine méfiance à l'égard de mouvements identitaires gay. Pour grand nombre d'activistes la défense de l'homosexualité se situe au niveau des droits humains ou du risque sanitaire. Le déplacement de cette problématique sur un niveau « apolitique » permet principalement une prise de parole publique sur cette question et la sollicitation de fonds d'organismes nationaux ou internationaux.

En m'appuyant sur les données recueillies à partir d'un terrain effectué à Mbour et Dakar en décembre 2011 et janvier 2012 je m'interrogerai sur les logiques de mobilisations et de contestations de ces nouveaux acteurs, notamment en interrogeant la question de l'intrication entre science et politique.

Aminata Cécile Mbaye Doctorante à la Bayreuth International School of African Studies (BIGSAS) et le Centre d'Études Africaines (Ceaf), laboratoire rattaché à L'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), sous la direction des Professeur-e-s Ute Fendler et Jean- Pierre Dozon. Sa recherche de doctorat s'intitule : La construction du « corps sénégalais » : Analyse du discours sur les « homosexualités ».